

**208C2311**  
FR0000061129-FS913

22 décembre 2008

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**BOIRON**

(Euronext Paris)

Par courrier du 19 décembre 2008 la société anonyme Pierre Fabre (1) (12 avenue Hoche, 75008 Paris), a déclaré avoir franchi en hausse, le 15 décembre 2008, le seuil de 15% des droits de vote de la société BOIRON et détenir 3 330 434 actions BOIRON représentant 6 660 468 droits de vote, soit 15,17% du capital et 19,87% des droits de vote de cette société (2).

Ce franchissement de seuil résulte d'une attribution de droits de vote double.

---

(1) Contrôlée par la Fondation Pierre Fabre.

(2) Sur la base d'un capital composé de 21 947 566 actions représentant 33 518 613 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.